

Les tarifs journaliers fixés chaque année sont répartis en trois sections :

► **LE TARIF «HÉBERGEMENT»**

Il couvre les prestations d'administration, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien et d'animation. Il est à la charge du résident. L'APL (Aide Personnalisée au Logement) peut venir en déduction (sous conditions de ressources). L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

► **LE TARIF «DÉPENDANCE»**

Il couvre les prestations liées à l'état de dépendance. L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) est versée à l'établissement. Un forfait résiduel reste à la charge de tous les résidents.

► **LE TARIF «SOINS»**

Il couvre les rémunérations du médecin coordonnateur et des infirmiers ainsi qu'une partie de celles des aides soignants. Une dotation est versée par l'Assurance Maladie.

Les tarifs sont fixés après négociation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil général de Loire-Atlantique. Le montant à payer par les résidents peut être estimé à 59,80 € par jour (tarif hébergement + forfait résiduel dépendance valeur 2014).

SAINT-NAZAIRE



Résidence « Suzanne Flon »
Boulevard Broodcoorens
Saint-Nazaire

Accès :
Bus Ligne U2 - Arrêt Noisetiers

AVANT OUVERTURE

MUTUALITÉ RETRAITE

29 quai François-Mitterrand - BP 10312
44203 NANTES cedex 2

Tél. : 02 40 41 27 77

e-mail : contact@mutualiteretraite.fr
www.mutualite-retraite.fr

Marie-Claude BOURGEAIS
(Ligne Directe : 02 40 41 18 10)

E.H.P.A.D.
(Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes)

MUTUALITE
RETRAITE



**MAISON DE RETRAITE
MÉDICALISÉE**

Résidence « Suzanne Flon »
Boulevard Broodcoorens
(quartier Ville Ouest)

Ouverture à partir d'avril 2015



2014- MUTUALITE RETRAITE - Crédit Photos : Agence Quadra Architectes - © Hunor Kristo Fotolia.com

UN PROJET POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES À SAINT-NAZAIRE

Afin de répondre aux besoins d'hébergement pour personnes âgées, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité la création d'un nouvel EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Ce projet résulte d'un partenariat avec Harmonie Habitat, SA d'HLM maître d'ouvrage et Mutualité Retraite, futur gestionnaire de l'EHPAD.



UN ÉTABLISSEMENT AU CŒUR DU QUARTIER RÉNOVÉ VILLE OUEST DE SAINT-NAZAIRE

L'EHPAD est situé boulevard Emile Broodcoorens à proximité de la Cité sanitaire.



Les résidents et leurs familles peuvent apprécier l'accès aisé aux commerces et services de la place mitoyenne, aux loisirs et aux transports (arrêts de bus et bibliothèque en face de l'EHPAD).

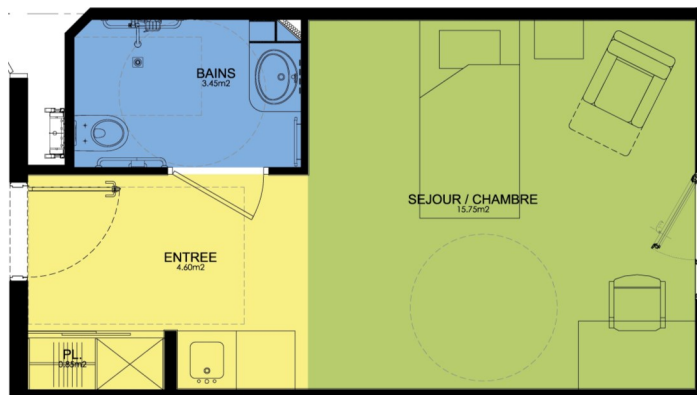
UN ACCOMPAGNEMENT QUELLE QUE SOIT L'AUTONOMIE

L'établissement a une capacité de 81 places.

Il dispose d'une unité spécifique afin d'accueillir 14 résidents présentant des troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer ou apparentée).

DES ESPACES AMÉNAGÉS POUR GARANTIR L'INTIMITÉ ET LA VIE SOCIALE DES RÉSIDENTS

L'établissement propose aux personnes âgées un logement privatif personnalisé et confortable (salle de bain adaptée, kitchenette sauf unité spécifique, volets roulants motorisés,...). Quatre studios jumelés avec porte communicante permettent d'accueillir des couples.



Logements d'une surface de 24 à 25 m²

Des salons, salle d'activités, salon TV multimédia, salon de coiffure permettent de répondre aux besoins de détente et de rencontres des résidents.

DES SERVICES QUI S'ORGANISENT AUTOUR DE LA PERSONNE

Les services sont délivrés dans le cadre de valeurs déclinées par trois mots clés :

DIGNITÉ - LIBERTÉ - CITOYENNETÉ

Sous la conduite d'un(e) **responsable d'établissement**, chaque personnel participe à l'accompagnement des résidents :

- **Le(a) gouvernant(e) et son équipe** organisent le ménage, le service en salle à manger et le service lingerie. Chaque jour, un goûter est proposé, des animations sont programmées.

- **L'équipe de cuisine** assure la restauration sur place dans une quête constante de qualité.

- **Les infirmier(ière)s et les aides soignant(e)s** assurent un accompagnement personnalisé selon les capacités de chacun.

- **Un médecin coordonnateur** veille à la bonne organisation des soins.

Les médecins traitants, kinés, pédicures... extérieurs à l'établissement continuent à assurer le suivi de leurs patients en coordination avec l'équipe soignante.

Des espaces d'expression, Conseil de Vie Sociale, Commission restauration, animation sont ouverts aux résidents et à leurs proches.